

BAISSE DES APL

Dernière mise à jour : 20-11-2018

Les aides au logement ne seront pas revalorisées au niveau de l'inflation en 2019 et 2020.

Le gouvernement a tranché. Certains experts du secteur s'interrogeaient sur un éventuel changement dans le mode de calcul des ressources prises en compte. Finalement, ce sera une revalorisation moindre que l'inflation pour les aides personnalisées au logement (APL, ALS et ALF).

Dans une interview au Journal du dimanche publiée hier, le Premier ministre Edouard Philippe a annoncé que l'exécutif souhaitait diminuer "le financement des politiques qui ne sont pas efficaces, par exemple sur le logement ou les contrats aidés". Plus précisément, l'aide personnalisée au logement ne sera revalorisée que de 0,3% par an en 2019 et en 2020. Un chiffre très en deçà de l'inflation actuelle. L'Insee s'attend ainsi à une hausse des prix à la consommation de 1,7% cette année. Et rien n'indique pour l'instant que cette inflation devrait subitement ralentir dans les deux ans à venir.

"C'est absurde. C'est un nouveau coup de rabot bête et méchant, alors que l'exécutif avait lui-même indiqué que c'était une erreur au moment de la baisse de 5 euros des APL en 2017", s'agace Manuel Domergue, directeur des études de la Fondation Abbé Pierre. D'après ses calculs, si l'inflation reste au même niveau en 2019 et 2020, cela représente 200 à 250 millions d'euros d'économies budgétaires par an pour le gouvernement.

"15 euros par mois de perdus"

L'exécutif est à la peine, alors que la croissance du PIB devrait être moindre que prévu : 1,7% en 2018, contre un objectif initial de 1,9%. Pour ne pas laisser filer le déficit public, le gouvernement cherche donc des économies un peu partout. Or, les aides personnelles au logement, versées à près de 6,5 millions de foyers, devraient peser près de 16,5 milliards d'euros en 2018, selon une annexe au projet de loi de finances 2018. Les masses en jeu sont donc très importantes. Et ce n'est d'ailleurs pas la première fois que le gouvernement utilise ce levier pour boucler le budget.

Cette moindre revalorisation s'ajoute en effet à plusieurs mesures prises depuis l'arrivée au pouvoir de la majorité. En octobre 2017, les aides au logement avaient baissé de 5 euros par mois pour tous les allocataires. Ensuite, les APL ne seront pas revalorisées au 1er octobre prochain, comme prévu par la précédente loi de finances. Avec la revalorisation inférieure à l'inflation en 2019 et 2020, "cela fera près de 15 euros par mois de perdus par foyer à fin 2020 par rapport à ce qu'ils auraient touché, soit un milliard d'économies par an au total", estime Manuel Domergue.

Il faut également prendre en compte la fin progressive depuis le 1er janvier de l'APL accession qui aidait les ménages modestes à devenir propriétaire. En outre, dès cette année, les APL dans les logements sociaux seront diminuées de 50 euros par mois, une baisse qui sera compensée par les offices HLM qui en seront de leur poche en réduisant d'autant les loyers perçus. Enfin, le gouvernement compte également réaliser un milliard d'économie avec la "contemporanéité" du versement des APL. A partir d'avril prochain, ce sont les revenus actuels des bénéficiaires des APL qui seront pris en compte et non, comme maintenant, les revenus d'il y a deux ans.